

Mise en œuvre du projet personnalisé

Dans le cadre des missions conférées à chaque établissement ou service, la mise en place d'un projet personnalisé de la personne accueillie constitue la référence principale de l'offre de service.

Au regard des différentes modalités d'intervention, il permet une réflexion et une élaboration partagée dans l'accompagnement de l'utilisateur.

Il contribue aussi à redonner du sens et à développer l'esprit critique des équipes dans leur accompagnement.







Afin de répondre favorablement aux besoins et aux attentes des personnes accueillies, Adesse propose aux établissements, en interne, un accompagnement à la réflexion et à la rédaction du projet personnalisé ainsi que son suivi.

Public concerné : Tous les professionnels des secteurs de la gériatrie, de l'handicap et de l'aide à domicile.

Objectif de la formation :

Permettre à chacun des professionnels de pouvoir mettre en œuvre la démarche « projet personnalisé » définie au sein de l'établissement par le groupe/comité Qualité.

Les professionnels devront ainsi acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre des bonnes pratiques liées notamment :

-  Aux premiers contacts et premier recueil des attentes de la personne
-  A l'analyse de la situation avec objectivation des éléments d'analyse
-  A la co-construction du projet personnalisé avec les différentes parties
-  A la décision : fixation d'objectifs et d'une programmation d'activités et de prestations (tenant compte des moyens alloués au projet)
-  A la mise en œuvre, aux bilan(s) intermédiaire(s) et ajustements pour répondre aux évolutions
-  A l'évaluation pour procéder à une réactualisation du projet personnalisé

Méthodes et outils pédagogiques :

La pédagogie de cette formation repose sur un aller-retour permanent entre l'expérience de chacun d'une part, et les bonnes pratiques d'autre part.

Cette formation est composée de 2 sessions. La première comporte des éléments théoriques ainsi qu'un travail pratique avec des cas concrets (avec par exemple la construction de projet personnalisé avec la fixation d'objectifs, des moyens...). L'intersession permet une application concrète des outils au sein de la structure. Ensuite, la 2ème session de formation permet essentiellement de faire un retour d'expérience et travailler sur les difficultés de chacun.

La méthode et outils pédagogiques sont bien entendu adaptés aux besoins et attentes de la structure concernée.

Durée : 1 à 2 journées.

